



À l'école oui
À la galère non !

ALLIANCE POLICE NATIONALE demande aux directeurs et chefs de service de ne pas se précipiter sur le refus des ASA "garde d'enfant" et d'étudier au cas par cas la situation de nos collègues.

Si des écoles ont été, sur certains départements, ouvertes pour les personnels dits "prioritaires" des difficultés peuvent être rencontrées.

- Refus de l'école de garder l'enfant si le deuxième parent ne fait pas parti de la liste dite prioritaire alors même qu'il travaille quand même (ex: commerces...).
- Eloignement significatif de l'école dédiée du domicile et /ou du lieu de travail
- Déstabilisation de l'enfant qui doit s'adapter à une nouvelle école.
- Plage horaire d'ouverture non compatible avec nos horaires atypiques....

Pour toutes ces raisons, et bien d'autres, les décisions ne doivent pas être unilatérales mais comme précisé dans l'instruction, doivent faire l'objet d'un dialogue SOCIAL.

En attendant le CHSCTPRN exceptionnel de mardi après-midi Alliance Police Nationale demande du discernement et des facilités pour la journée de mardi.

ALLIANCE PN